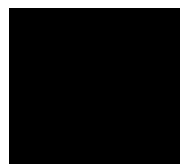


Saint-Brieuc : la chapelle Lamennais transformée en tiers-lieu

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [En Une](#), [Informations](#)

Date : 30 juillet 2022



Saint-Brieuc, propriétaire de la chapelle Lamennais, a décidé de la transformer en tiers-lieu. Le projet, longtemps un serpent de mer, connaît un coup d'accélérateur.

"Nous avons aussi ajouté des travaux de traitement de la façade qui n'étaient pas prévus dans le projet porté par la précédente municipalité", indique Nadia Druillennec, adjointe en charge des travaux, dans les colonnes du Télégramme. "Ce qui fait passer le coût prévisionnel des travaux de 300 000 à 476 500 €". Le projet de transformation des lieux en tiers-lieu culturel devait être lancé début 2020 mais a été stoppé net par la pandémie - les travaux démarreront début 2023 et vont durer six mois.

Désacralisée depuis 2012 - mais sans utilisation religieuse depuis des décennies, la chapelle - qui appartenait à la Providence - a été rachetée par la ville 562.000 € au promoteur immobilier chargé de transformer l'îlot où elle se trouvait, et où avait été créée en 1821 l'école primaire de la Providence; la chapelle elle-même date de la fin du XIXe siècle. Des plans et des visuels de la chapelle réhabilitée sont disponibles sur le [site](#) du cabinet d'architecture qui en est chargé.